



**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 2019-08**

**AVIS** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 4 février 2019, a adopté le règlement 2019-08 concernant la tarification des biens, des services et des activités.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis.

**DONNÉ À VAL-D'OR**, le 6 février 2019.

**LYNDA BERNIER,  
Greffière adjointe**